MINISTERE DE L'AGRICULTURE SERVICE DE LA PROTECTION DES VEGETAUX
Publication périodique

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DE LA STATION D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES RHONE-ALPES
AIN, ARDECHE, DROME, ISERE, LOIRE, RHONE, SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

EDITION GENERALE

ABONNEMENT ANNUEL : 85 f
REGISSEUR RECETTES D.D.A. CCP LYON 9431-17
(7) 862 20 30

Circonscription RHONE-ALPES 55, rue Mazenod 69426 LYON CEDEX 3

4 Mai 1982 N° de série continue 225 Bulletin n° 10

Tavelures du pommier et du poirier

Tres important

Les conditions actuelles, notamment les pluies qui se produisent, sont très favorables à des contaminations par les Tavelures.

Traiter d'urgence en profitant d'une accalmie de façon à assurer une protection au cours de cette période de grands risques.

Si aucun traitement préventif n'a été effectué, on pourra encore intervenir dans les 24 à 48 heures qui suivent la pluie avec un produit pénétrant :

Sur pommier :

- RUBIGAN action préventive 6-7 jours - curative 3 à 4 jours
- SAPROL " 6 jours - " 3 jours
  (ne pas utiliser ces produits sur poirier)

Sur poirier :

- DODINAL ou MELPREX : curatif 36 heures
- METHYLEUPARENE : action curative : 3 jours
- Benzimidazole : effet curatif : 4 jours (en l'absence de souches résistantes)

P 19

Imprimerie de la Circonscription RHONE-ALPES. Le Directeur Gérant R. GIREAU Commission Paritaire de Presse N 477 AD